

Natura 2000

Bulletin d'information

Complexe minier de la vallée de la Senouire

Un site à enjeu majeur pour
la préservation du Petit
Rhinolophe



La Senouire

©CEN Auvergne | R. Legrand



Petit Rhinolophe en hibernation
dans une ancienne mine

©CEN Auvergne | Y. DAUPHIN



Colonie de reproduction de Petits Rhinolophes

©CEN Auvergne | Y. DAUPHIN

L'objectif du réseau Natura 2000 est d'assurer le maintien de la biodiversité à l'échelle de l'Europe. Ces actions de conservation doivent s'intégrer dans un objectif général de développement durable des territoires. Il s'agit donc de garantir la conservation des richesses naturelles en maintenant les activités humaines.

Avec une population hibernante d'environ 160 individus répartis sur une vingtaine de gîtes, le site Natura 2000 «**Complexe minier de la vallée de la Senouire**» abrite la plus importante population hibernante de Petit Rhinolophe et le plus important réseau de gîtes hivernaux du département de la Haute-Loire. Outre son enjeu majeur lors de la période d'hibernation des chauves-souris, le site présente 3 colonies de reproduction, abritant environ 40 individus, dans l'église de Chassagnes, le clocher de Sainte-Marguerite, et un gîte découvert en 2012 sur la commune de Josat.

Le Petit Rhinolophe, une chauve-souris dont la conservation est prioritaire

La conservation du Petit Rhinolophe est prioritaire au sein du réseau Natura 2000. En effet, depuis une cinquantaine d'années, l'espèce a connu une chute importante de ses effectifs ainsi qu'une réduction de son aire de répartition en Europe. Les Rhinolophes sont particulièrement sensibles à la dégradation de leurs territoires de chasse, au dérangement et à la dégradation de leurs gîtes de reproduction et d'hibernation ; ce qui fait de ce groupe un emblème de la conservation des chiroptères.

Insectivore et ne dépassant pas 40 mm, le Petit Rhinolophe recherche un paysage semi-ouvert avec alternance de bocage, de forêts, de milieux humides et de prairies naturelles. Les linéaires arborés et les lisières forestières constituent ses terrains de chasse préférentiels, dans un rayon de 2 à 3 km autour de ses gîtes. L'espèce se révèle être fidèle à ses gîtes de reproduction et d'hivernage même si quelques individus changent parfois de gîte d'une année à l'autre exploitant un véritable réseau de sites locaux.

Sédentaire, le Petit Rhinolophe effectue généralement des déplacements de 5 à 10 km entre ses gîtes d'été et d'hiver. Il fréquente les cavités naturelles et les mines où il hiberne d'octobre-novembre à fin avril selon les conditions climatiques locales. En été, les combles de bâtiments constituent ses principaux sites de reproduction. Espèce très exigeante en termes de conditions de température, les colonies de femelles recherchent un optimum proche de 23°C pour l'élevage des jeunes.

Suivi et analyse des températures des gîtes de reproduction du Petit Rhinolophe

Depuis 2011, suite à une baisse de fréquentation des gîtes de reproduction de **Chassagnes** et de **Sainte-Marguerite**, un suivi des températures des combles et du clocher a été mis en place grâce à la pose de thermomètres enregistreurs entre juin et octobre. Ce suivi a révélé des variations thermiques de 3 à 4°C pouvant expliquer la raréfaction des chauves-souris. Des travaux d'aménagement ont été réalisés en 2012 afin de rendre les conditions d'accueil plus favorables à la reproduction de l'espèce.



Eglise de Sainte Marguerite et son plancher rénové dans le clocher

• Les travaux d'aménagement des combles de Chassagnes et du clocher de Sainte - Marguerite

Un Contrat Natura 2000 en faveur des espèces a été mis en œuvre par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne en 2012 afin de réaliser les aménagements des combles et des tours latérales de l'église de Chassagnes, et du clocher de l'église de Sainte - Marguerite. Ces travaux ont été complétés par la poursuite du suivi des températures en 2013 afin d'évaluer l'efficacité de ces derniers, notamment sur la stabilité des températures au sein des gîtes de reproduction.



POUR PLUS D'INFOS



CEN Auvergne
Antenne Haute-Loire
Le Bourg
43230 CHAVANCIAC-LAFAYETTE
Tel : 04 71 74 62 21
www.cen-auvergne.fr



Parc naturel régional Livradois-Forez
Maison du Parc 63880 ST-GERVAIS
-SOUS-MEYMONT
Tél : 04 73 95 57 57 www.parc-livradois-forez.org



Chauve-souris Auvergne
Place Amouroux
63320 MONTAIGUT-LE-BLANC
Tél : 04 73 89 13 46
www.chauve-souris-auvergne.fr



Réseau Natura 2000
www.natura2000.fr



Eglise de Chassagnes, ses abat-sons et sa chiroptière



A Sainte - Marguerite,

un nouveau plancher avec isolation thermique a été posé afin d'augmenter les températures en été. Une lucarne, avec une ouverture suffisante pour le passage des chauves-souris a également été installée dans un but d'amélioration des conditions thermiques et de luminosité.

A Chassagnes,

les travaux ont consisté dans une première phase, en la pose d'abat-sons sur le clocher, d'une porte d'accès aux combles (avec un passage pour les chauves-souris) et de lucarnes opaques sur les meurtrières des tours afin de limiter les courants d'air et d'assombrir l'accès au gîte. Dans une deuxième phase sous maîtrise d'ouvrage de la commune en convention avec le CEN Auvergne, la réfection de la toiture a été réalisée et accompagnée de la pose d'une « chiroptière », dispositif original d'accès pour les chauves-souris. Pour finir, une bâche de protection a été installée par le Conservatoire sur le plancher afin de faciliter le nettoyage des combles.

En dehors de la réfection de la toiture de l'église de Chassagnes, à la charge de la commune, le contrat Natura 2000 a été financé à 100 % par des fonds du Ministère de l'écologie, dédiés à Natura 2000.

Les partenaires du contrat Natura 2000

- M. Roustide, maire de Chassagnes
- M. Ludon, maire de Sainte-Marguerite
- Atelier d'ébénisterie Jean-Loup de Rochely (43100 Saint-Laurent-Chabreuges)
- Entreprise b.a Bois, Bastien Robillard (43230 Chassagnes)
- Jean-Michel Missonnier (charpente et couverture 43230 Paulhaguet)
- Chauve-souris Auvergne

sont remerciés pour leur investissement dans le projet.

• Comment agir en tant que particulier ?

Afin de cohabiter au mieux avec les chauves-souris, différents aménagements peuvent être réalisés :

- Si la colonie est présente dans vos combles ou votre grange, une simple bâche posée sur le sol permet de recueillir le guano (crottes) et d'éviter les taches d'urine. N'hésitez pas à valoriser le guano récolté comme engrais naturel dans le jardin !
- Si vous souhaitez aménager vos combles, la création de zones réservées par la pose d'inter planchers ou de cloisons spécifiques et d'un accès par la toiture (appelé « chiroptière ») assure la liberté de circulation et l'indépendance des chauves-souris vis-à-vis des habitants.
- Vous pouvez également les accueillir dans votre jardin en installant un nichoir adapté aux chauves-souris.